

PROJET PÉDAGOGIQUE

Service d'Accueil Familial
(S.A.F)
« Les Narcisses »



Centre Communal d'Action Sociale
Tel : 04 67 22 56 23
Fax : 04 67 22 59 13

Mail : ccas@ville-lattes.fr

615 avenue de Montpellier
34970 Lattes

Tel : 04 67 64 02 31
Fax : 04 67 22 59 13

Mail : ccas.accueilfamilial@ville-lattes.fr

Directrice : Delphine Marc

Pourquoi un projet d'accueil ?

Ce projet pédagogique a été élaboré en collaboration avec les assistantes maternelles et la directrice du service d'accueil familial.

Ses objectifs sont multiples :

- avoir un outil commun de référence permettant de s'appuyer sur une même ligne de conduite dans la pratique professionnelle
- garantir une qualité d'accueil à l'enfant et sa famille
- proposer aux familles une démarche éducative et/ou les en informer
- expliciter les différentes compétences professionnelles mobilisées
- apporter un support et un soutien à l'équipe dans l'accueil au quotidien
- favoriser la continuité professionnelle lors d'accueils provisoires chez une autre assistante maternelle de la crèche (congés annuels, formation, maladie, etc.)
- communiquer avec les partenaires extérieurs (financeurs, CAF, PMI, etc.).

Notre démarche éducative privilégie le respect de l'enfant dans son individualité, en cohérence avec son développement psychoaffectif et psychomoteur tout en prenant en compte son environnement familial.

Notre principal objectif est la perception de l'enfant comme un être unique en soulignant l'importance de sa prise en charge individuelle.

Le rôle des assistantes maternelles et de la directrice est de soutenir leur développement pour les aider à devenir eux même, en encourageant leur succès, en les respectant.

Notre projet tend à permettre aux enfants de se construire, à trouver leur équilibre, à s'épanouir.

Ainsi les assistantes maternelles doivent offrir à l'enfant les conditions optimales à son épanouissement.

Dans notre réflexion, nous nous inspirons des travaux de Maria Montessori mais aussi d'Emmi Pikler et de Rudolf Steiner. L'objectif n'est donc pas l'acquisition de connaissances mais une expérimentation du monde, des autres et de soi-même.

Qui sommes-nous ?

Le service d'accueil familial est composé de 14 assistantes maternelles et d'une directrice.

Les assistantes maternelles sont toutes agréées par le service de PMI du conseil départemental, cet agrément doit être renouvelé tous les 5 ans. Elles proposent un accueil individualisé à leur domicile des enfants qui leur sont confiés par le service. Elles sont réparties sur le territoire de la commune (Lattes centre, Maurin et Boirargues).

La directrice est une infirmière puéricultrice dont les missions sont de veiller à la qualité de l'accueil, de gérer les contrats avec les familles et de soutenir la pratique professionnelle des assistantes maternelles en étant garante des différents projets (éducatif, établissement et pédagogique) et du fonctionnement.

Par ailleurs, d'autres professionnels gravitent autour de l'équipe : le médecin de la structure qui rencontre les familles à l'admission, et peut répondre aux questionnements des professionnelles ainsi que des parents ; la psychologue qui anime des séances d'analyse de la pratique pour les assistantes maternelles ; enfin le SAF travaille en collaboration avec les autres structures petite enfance de la commune autour du projet éducatif du CCAS de Lattes. Par ailleurs des intervenant extérieurs peuvent être présents sur des temps collectifs soit pour des temps ponctuels ou dans le cadre d'un projet sur l'année (musiciens, danseur, conteur ...).

PLAN DU PROJET

1. L'accueil de l'enfant et de sa famille

- Premier contact
- La rencontre
- Familiarisation progressive

2. Les soins

- L'alimentation
- Le sommeil
- Le change

3. L'autonomie

4. La socialisation

- Au domicile de l'assistante maternelle
- Lors des temps collectifs

5. Le rôle de la Directrice

ANNEXE

Les temps collectifs:

Explorations et manipulations à la maison de l'enfant
Activité motrice au service des sports
Scéances à la médiathèque
Sorties à l'écolothèque
Temps festifs

1. L'accueil de l'enfant et de sa famille

- **Le premier contact**

Lorsqu'une famille souhaite intégrer le service d'accueil familial, celle-ci dépose un dossier de pré-inscription, commun à toutes les structures du service petite enfance de Lattes auprès de la Maison de l'Enfant. La directrice prend alors contact avec les parents et les rencontrent pour voir quel est leur besoin d'accueil et y répondre au mieux. C'est lors de ce premier contact que la directrice expose les axes de travail de l'équipe et explique le fonctionnement de la structure.

Les coordonnées de l'assistante maternelle qui leur est attribuée sont données et une première rencontre au domicile a lieu.

- **La rencontre**

Famille et assistante maternelle conviennent ensemble d'un rendez-vous au domicile de celle-ci.

Aucun contrat n'est signé sans que la famille puisse voir l'assistante maternelle et son logement. En effet, même si l'enfant est confié à un service, il va de soi que pour un accueil individuel, la rencontre parents / professionnelle référente est indispensable avant toute formalisation de l'accueil. Il est primordial de s'assurer de la compatibilité entre la famille et l'assistante maternelle pour que l'accueil puisse se faire en toute sérénité.

La professionnelle, lors de ce moment, expose de manière concrète la façon dont sera accueilli l'enfant, en s'appuyant à la fois sur le projet pédagogique et sur l'organisation qui lui est propre. Ensemble, ils dialoguent en présence de l'enfant ce qui permet de préparer la séparation à venir.

A cette occasion, les parents découvrent le cadre d'accueil proposé par la professionnelle

- **Familiarisation progressive**

Elle se fait en plusieurs étapes, la séparation se déroule en douceur et selon le rythme de chacun. C'est l'occasion pour les parents de pouvoir exprimer leurs sentiments face à la future séparation.

La familiarisation consiste à accueillir de façon progressive, non rigide, chaque enfant. D'abord avec ses parents d'abord, puis ensuite en leur absence. Elle n'est pas figée. Sa durée dépend de chaque enfant. Elle nécessite souplesse et respect de l'enfant et de ses parents.

Elle est mise en place pour aider l'enfant et ses parents à mieux vivre cette séparation et permettre à la professionnelle de comprendre et connaître les besoins de l'enfant qui lui est confié.

Ainsi, les parents précisent les habitudes de l'enfant (doudou ou objet auquel l'enfant est attaché, qui fera le lien entre son domicile et celui de la professionnelle), son rythme de sommeil, ses habitudes alimentaires. L'accueil proposé est un accueil individualisé.

L'assistante maternelle accueillant un petit nombre d'enfants, chaque accueil est singulier, s'appuyant sur l'observation pour répondre aux besoins de l'enfant de manière ajustée.

2. Les soins

En ce qui concerne les soins quotidiens à l'enfant, nous avons défini les grands principes qui nous guident. La valeur de respect est primordiale et s'applique aux différents aspects : respect de l'intégrité corporelle de l'enfant, de son développement psychomoteur, de son rythme et de ses envies (alimentation, soins, sommeil, dialogues) mais aussi respect des coutumes familiales.

Ainsi, nous répondons aux besoins physiologiques de l'enfant en privilégiant une continuité avec le milieu familial.

Ces moments sont pour nous essentiels dans une journée d'accueil car c'est à travers eux que la sécurité affective de l'enfant se construit, grâce aux soins individualisés prodigués par les professionnelles.

• L'alimentation

Le temps du repas est un temps fort dans la journée d'accueil. En effet, il vient répondre aux besoins essentiels de l'enfant de se nourrir mais tient aussi une grande place dans la réponse aux besoins affectifs. C'est pourquoi ce moment ne peut pas être standardisé et vu sur le plan collectif. Chaque enfant, en fonction de son stade de développement, sera installé et accompagné de manière singulière par l'assistante maternelle.

Tout d'abord, l'accent est mis sur le respect de ce qui se passe à la maison dans l'alimentation, les quantités et la manière de donner. L'adulte veillera à sa bonne installation ainsi qu'à celle de l'enfant de façon à ce que ce moment soit un moment de plaisir pour tous les deux. Le repas sera toujours pris au même endroit de la maison, de façon à donner des repères à l'enfant.

L'enfant qui ne marche pas prendra de préférence le repas dans les bras de l'assistante maternelle, lui permettant ainsi de trouver une détente corporelle et une sécurité affective. Progressivement, en fonction de l'observation que fera la professionnelle, l'enfant pourra prendre son repas à table, dès lors qu'il est en capacité de s'asseoir et se lever seul, avec du mobilier adapté à sa taille.

Il participera dès qu'il en manifestera l'envie en mangeant d'abord avec ses doigts puis en manipulant la petite cuillère. L'enfant est ainsi acteur et gagne en autonomie progressivement. A chaque étape, l'adulte à ses côtés l'accompagnera et observera de façon à ajuster ses propositions.

L'observation de l'enfant par l'assistante maternelle permettra de mettre en place un tour de rôle, repérant pour l'enfant et répondant à ses besoins de manière individuelle. Au fur et à mesure, l'enfant prend son repas avec ses pairs et apprend les règles de ce temps partagé. L'intégralité du repas, de l'entrée au dessert sera proposée à l'enfant qui choisira ainsi l'ordre dans lequel il veut manger et ce qu'il veut manger.

Il est important de préciser que le temps du repas est une occasion privilégiée de communication à la fois gestuelle et verbale, l'adulte nommant ce qu'il fait et ce qui est proposé. L'assistante maternelle est attentive aux gestes et mimiques de l'enfant, elle lui renvoie ces éléments de communication en verbalisant. Ainsi reconnu dans sa singularité, l'enfant développe sa communication, l'adulte quant à lui ajuste son attitude ce qui lui demande une observation fine.

• Le sommeil

Les assistantes maternelles échangent régulièrement avec les parents pour connaître le rythme de sommeil de l'enfant, elles partagent aussi leurs observations de ce qui se passe pour l'enfant lorsqu'il est accueilli.

Pour son confort, la température de la chambre ne dépassera pas 19°, les couvertures et les coussins sont proscrits et l'enfant est mis sur le dos pour l'endormissement, conformément aux préconisations de la société française de pédiatrie.

L'assistante maternelle repère les signes de fatigue de l'enfant et répond à son besoin en respectant ses rituels d'endormissement (doudou, sucette, musique, bercement, histoire). Ces gestes seront accompagnés de paroles apaisantes et rassurantes. De même, afin de lui donner des repères rassurants, l'enfant dort toujours au même endroit et dans le même lit. Les enfants ne seront pas réveillés sauf cas exceptionnel et ce même si s'agit de « l'heure du repas ».

Nous considérons que chaque enfant doit avant tout être entendu dans ses besoins et respecté, pour cela il n'y a pas d'heure de sieste définie. Dès lors que la professionnelle identifie des signes de fatigue, elle proposera à l'enfant de se reposer.

Après le repas de midi, l'assistante maternelle met en place un temps calme, ce qui permet à chaque enfant de se préparer au sommeil ou simplement de se reposer lors de ce moment où l'implication affective est importante.

Les assistantes maternelles sont invitées à proposer des lits en accord avec le développement psychomoteur de l'enfant.

• Le change et l'acquisition de la continence

Le change se déroule au même endroit avec le matériel nécessaire à portée de mains. Après avoir pris des précautions d'hygiène, l'assistante maternelle mettra des mots sur le soin effectué, c'est un temps privilégié entre l'adulte et l'enfant. Ce temps de soin individuel permet à l'enfant d'être en interaction avec l'adulte, quel que soit son âge et répond ainsi au-delà du besoin physique à un besoin affectif et de sécurité.

Ses gestes seront appropriés et respectueux face à l'intégrité corporelle de l'enfant. Ce moment évoluera suivant son autonomie. La professionnelle proposera à l'enfant d'être actif dans son soin : change debout, enlever seul sa couche, faire sa toilette. Ces actes vont le préparer à l'acquisition de la continence.

3. L'autonomie

L'activité spontanée et autonome de l'enfant est un axe central de notre projet. L'autonomie n'est pas vue ici comme un apprentissage mais plutôt comme un processus naturel d'acquisitions. Ainsi, l'aménagement de l'espace et la posture de l'adulte vont permettre à l'enfant de se sentir autorisé à faire seul et à expérimenter en toute sécurité.

Tout d'abord, l'aménagement d'un coin bébé avec tapis et jouets premiers âges favorise la liberté, l'épanouissement et l'autonomie de l'enfant dans ses premiers mouvements.

Dans la continuité de l'aménagement de l'espace, la mise à disposition du matériel éducatif et pédagogique (livres, dinettes, jeux d'encastrement...) permet à l'enfant de choisir ce qu'il a envie d'explorer, de créer sans l'intervention de l'assistante maternelle.

La présence de l'adulte est toutefois indispensable, nous nous appuyons ainsi sur le concept d'adulte phare développé par Anne-Marie Fontaine. La posture de l'adulte, son positionnement dans l'espace de jeu, permet « d'éclairer » la zone dans laquelle l'enfant peut évoluer en sécurité. Cette posture est d'autant plus importante lors des temps collectifs ou l'enfant sera alors en présence de plusieurs adultes et d'autres enfants.

Le matériel de jeu sera donc choisi avec soin, et proposé à l'enfant qui choisit ou non de s'en saisir.

Le doudou ou objet transitionnel ainsi que la sucette restent à la disposition de l'enfant. Il doit pouvoir les utiliser lorsqu'il en ressent le besoin : le gérer seul est un acte d'autonomie.

Le fait de participer à la préparation des repas, mettre le couvert, se servir, manger, incite l'enfant à aborder ses premiers apprentissages avec la présence rassurante de l'adulte.

Dans toutes les découvertes, il est important de laisser du temps aux enfants afin que progressivement ils deviennent autonomes. De la même manière, les temps de change seront aussi des moments où l'enfant pourra, s'il le désire, expérimenter et participer.

L'enfant est acteur de sa journée, l'adulte par sa présence, son observation, ses gestes et ses mots « l'aide à faire tout seul »

4. La socialisation

Entre la naissance et trois ans, l'apprentissage de la vie en collectivité se fait progressivement. En effet, la construction psychique du tout petit passe par une phase d'individuation et la première séparation d'avec ses parents participe à ce processus de socialisation, sans nécessairement avoir besoin d'être confronté à un grand groupe.

Ainsi, nous distinguons deux temps différents : ceux qui se passent au domicile de l'assistante maternelle et les temps collectifs organisés par le service.

- **Au domicile de l'assistante maternelle**

Très tôt les adultes doivent apprendre à décoder les gestes et les mimiques du bébé afin de mieux répondre à ses besoins. Le respect de ses besoins encourage l'enfant à s'ouvrir aux autres et à développer ses habiletés sociales

Dès le début de l'accueil, la professionnelle présente à l'enfant les membres de sa famille et les autres enfants accueillis afin qu'il s'adapte dans son nouveau lieu de vie.

La première année, l'enfant se concentre principalement sur la découverte de ses possibilités (attraper des objets, s'asseoir, se mouvoir seul).

Grâce à ses capacités psychomotrices, l'enfant peut diversifier ses contacts avec son entourage par des échanges réguliers. Il est important pour les enfants de jouer ensemble mais aussi d'accepter que les copains jouent seuls et désirent s'isoler.

Cette socialisation en tout petit groupe est bénéfique à l'enfant qui peut commencer son travail d'individuation en douceur : il se sépare de ses parents, rencontre d'autres personnes tout en ayant un référent unique et présent tous les jours. Dans ce groupe réduit, chaque enfant peut être accueilli de manière individuelle, et respecté dans son rythme, ses capacités et ses besoins.

C'est grâce à ce travail-là que l'enfant sera à même de profiter pleinement des temps collectifs au sein de la structure.

- **Lors des temps collectifs**

Des temps de rencontre sont mis en place de manière régulière en matinée. Chaque assistante maternelle participe au moins une fois par semaine à ces temps collectifs selon un planning défini. Ainsi, l'enfant se trouve alors confronté à un petit groupe d'enfants ainsi qu'à d'autres adultes (3 à 4 assistantes maternelles au total).

Il s'agit d'ateliers de manipulation et d'exploration, d'activités motrices au dojo, de sorties à l'Ecolothèque et à la médiathèque, dans le but de soutenir le développement de l'enfant, son activité spontanée, permettre son éveil et une socialisation progressive.

C'est l'occasion de découvrir des activités nouvelles, de susciter sa curiosité, tout en respectant sa spontanéité. La découverte de lieux nouveaux initie la rencontre.

Tous ces espaces de socialisation permettent à l'enfant d'exprimer ses sentiments, les professionnelles apportent des réponses appropriées.

Peu à peu l'enfant s'autorisera à aller vers les autres, à explorer en toute sécurité et sous le regard bienveillant de son assistante maternelle.

Les différents temps collectifs seront détaillés en annexe du projet.

5. Le rôle de la directrice

L'équipe d'assistantes maternelles est encadrée par une infirmière puéricultrice diplômée d'état dont la mission principale est de garantir la qualité d'accueil. Pour cela, elle accompagne et soutient les pratiques professionnelles des assistantes maternelles lors des temps collectifs mais aussi à domicile.

En effet, elle est garante du respect du cadre de l'agrément tant sur le plan de la sécurité du logement, de la santé, de l'éveil que de l'épanouissement des enfants. Les visites à domiciles régulières sur des temps forts de la journée tels que le repas, permettent à l'assistante maternelle de se sentir soutenue, de partager ensuite des observations afin d'ajuster l'accueil au plus près des besoins de chaque enfant.

Ce travail se poursuit en équipe, la directrice met en place des espaces de réflexion autour du projet pédagogique et des temps de formation. Sur ce volet-là, une psychologue accompagne l'équipe sur l'analyse des pratiques professionnelles et des intervenants formateurs peuvent être sollicités.

Enfin, la directrice est à la disposition des familles pour échanger sur les modalités d'accueil, répondre à leurs questionnements et le cas échéant les orienter vers des professionnels lorsque cela est nécessaire. Elle peut également mettre en place en lien avec les parents représentants élus des temps de rencontre entre parents pour favoriser les échanges. Elle s'inscrit, en lien avec le service petite enfance dans une démarche de prévention et d'accompagnement des familles dans leur parentalité.

ANNEXES : Les temps collectifs

Le service d'accueil familial met en place de manière régulière des temps collectifs à destination des enfants et de leur assistante maternelle.

Ils sont mis en place selon un planning préalablement défini, et concerne à chaque séance trois à quatre assistantes maternelles accompagnées des enfants qui leur sont confiés.

Il s'agit donc de propositions d'ateliers variés adaptés aux besoins du jeune enfant et de son développement, autour de la manipulation, l'exploration, le jeu, la motricité afin de favoriser l'activité spontanée et autonome.

Les rencontres en petits groupes permettent aux enfants une socialisation douce et sécurisante en présence de leur assistante maternelle référente.

Les propositions qui vont être détaillées sont les suivantes :

- Exploration et manipulation à la Maison de l'Enfant
- Activité motrice au service des sports
- Séances à la médiathèque
- Sorties à l'écolothèque
- Temps festifs

Explorations et manipulations à la Maison de l'Enfant

La Maison de l'Enfant est un lieu repéré par les enfants car la majeure partie des temps collectifs s'y déroulent. Ainsi, le matériel de jeu est à disposition de manière systématique : ils y retrouvent un espace de jeu symbolique, un coin lecteur et un coin bébé.

Le principe qui nous guide est de mettre à disposition de l'enfant du matériel de jeu, de faire des propositions et de lui laisser la liberté de s'en saisir ou non, et de la façon dont il le souhaite. Nous n'interrompons pas l'enfant dans son activité spontanée.

« Aide moi à faire seul » Maria Montessori

Nous nous intéressons aux apports de la pédagogie Montessori mais aussi aux travaux d'Emmi Pikler et de Steiner. L'objectif n'est donc pas l'acquisition de connaissances mais une expérimentation du monde, des autres et de soi-même.

Par ailleurs, lors des temps collectifs les propositions sont variées et dépendent à la fois des observations que nous faisons des enfants et de leurs intérêts mais aussi de la période de l'année.

En effet, nous travaillons sur le lien avec la nature et l'environnement naturel c'est pourquoi, au fil des saisons, nous mettons en place des manipulations des objets naturels : manipulations autour de l'automne, de l'hiver, du printemps et de l'été (pommes de pins, feuilles, fleurs, écorces de fruits, sable...). L'enfant peut explorer, transvaser, créer son propre jeu en développant son imaginaire et son activité spontanée.

En dehors des propositions saisonnières nous mettons à disposition du matériel de jeu, généralement issus de la pédagogie Montessori permettant à l'enfant, de par ses manipulations, de développer sa créativité et son éveil.

Des ateliers peintures sont également proposés.

Depuis peu, nous travaillons également en partenariat avec une musicienne-danseuse professionnelle qui anime un atelier d'éveil musical pour les tous petits.

Activité motrice au service des sports

Le service des sports met à notre disposition, un jeudi matin sur deux, le dojo. Cette salle permet aux enfants de se mouvoir en toute liberté dans un environnement sécurisé.

Chaque séance débute et se termine par un temps de regroupement ritualisant ainsi notre rencontre.

Du matériel de psychomotricité spécialement conçu pour les très jeunes enfants est disposé dans la salle (plans inclinés, marches, poutre, tunnel ...). Les enfants sont libres d'aller explorer, tester, faire des expérimentations.

Nous mettons également à disposition du matériel sensori-moteur permettant l'exploration des plus petits notamment ceux qui ne se déplacent pas encore (balles à picots de différentes tailles, anneaux, tissus, objets lestés, variété de formes et de matières...).

Par le toucher et grâce à l'ensemble de son corps, l'enfant prend conscience des textures, sensations, de sa capacité de mouvement.

Les adultes sont répartis dans l'espace, de façon à ce que chaque zone soit sécurisée et que les enfants puissent à leur tour se répartir.

C'est un temps d'observation, l'adulte par son regard et ses mots accompagne l'enfant dans ses découvertes.

Lors de ces temps nous gardons la même philosophie : l'exploration est libre, il n'y a pas de parcours imposé, l'adulte interviendra uniquement si un tour de rôle doit se mettre en place.

L'enfant étant respecté dans son rythme, ces séances sont très appréciées car il a la possibilité de se mettre en mouvement et ainsi prendre conscience du plaisir que peut lui procurer son corps : hauteur, vitesse, équilibre, tant d'expériences permettant la conscientisation de son corps.

Séances à la médiathèque

La sensibilisation au livre et à la lecture est un des éléments phare de notre projet. En effet, chaque séance qui se déroule à la Maison de l'Enfant est ritualisée par une lecture et un « coin livres » toujours à disposition des enfants.

De plus, un partenariat avec la médiathèque de Lattes a été développé. Tous les 15 jours, nous nous rendons à la médiathèque sur un créneau qui nous est réservé (pas d'accueil public à ce moment-là). C'est l'occasion pour les enfants de découvrir ce lieu et son espace jeunesse, d'explorer des livres de formats et contenus variés. Chaque séance est introduite et clôturée par une lecture collective menée par la bibliothécaire. Ensuite, les enfants sont invités à choisir des livres et débute alors un temps de lecture individuelle.

En effet, nous laissons, comme défini dans notre projet, une grande autonomie à l'enfant dans ses choix. La lecture individuelle vient soutenir cela en proposant une relation privilégiée, en respectant et soutenant le choix de l'enfant et son envie. L'adulte est avec l'enfant et non face à l'enfant, chacun regarde dans la même direction. A travers le livre de nombreuses émotions qui traversent la vie de l'enfant son abordées et la présence de l'adulte permet de les appréhender en toute sérénité.

Les assistantes maternelles ont également la possibilité à chaque séance d'emprunter des livres, ainsi l'enfant participe aussi à ce choix et le travail engagé sur ce temps défini se poursuit au domicile.

Sorties à l'Écolothèque

L'écolothèque de Montpellier Méditerranée Métropole est un lieu de sensibilisation et d'éducation à l'environnement pour un développement durable situé sur la commune de Saint-Jean-de-Védas.

Le Service Petite Enfance de Lattes propose depuis de nombreuses années, des rencontres à l'écolothèque encadrées par la puéricultrice, avec les conseils d'un animateur.

Depuis septembre 2008, nous partageons cette activité avec les enfants accueillis dans la structure multi-accueil collectif « le Nid du Méjean » et venons à tour de rôle, deux mardis par mois, en dehors des vacances scolaires.

Ainsi, chaque enfant vient donc 4 à 5 fois dans l'année et fait l'expérience du changement des saisons.

Notre projet est essentiellement axé sur la découverte de la nature et des animaux en référence avec l'approche de la pédagogie Steiner Waldoff. Celle-ci est fondée sur le principe que la nature est un élément indispensable à l'épanouissement et à la bonne santé des enfants. Cette approche promeut le développement global au travers d'activités régulières de découverte dans un environnement naturel, si possible boisé. Les enfants sont invités à explorer librement l'environnement naturel tout en prenant soin de l'écosystème. Ils y développent leur relation à la nature ainsi qu'aux autres.

Lors de nos visites nous explorons l'ensemble du lieu, partons à la découverte des animaux et des végétaux. Les enfants peuvent alors courir, toucher, sentir, rire et être surpris. Tous les sens sont en éveil. Les plus jeunes restent dans la poussette, position idéale pour observer et écouter l'environnement dans lequel ils se trouvent.

Temps festifs

Tout au long de l'année, le service met en place des temps festifs qui peuvent être partagés avec l'ensemble du service petite enfance.

Ce sont des occasions de travailler sur une thématique et de convier également les parents. Il s'agit donc d'un temps de partage et d'ouverture de la structure aux parents qui sont à la fois acteurs et observateurs de ce qui se joue pour leur enfant lors qu'il est accueilli.

Les principaux moments de rencontre sont : la fête de fin d'année, de Noël, le carnaval, la chasse à l'œuf, les sorties au zoo, l'intervention de professionnels du spectacle...

Chaque année, de nouvelles propositions peuvent être faites en lien avec l'actualité ou la saison.